

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 28 (1971)

Heft: 10

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce bassin. Ses abords immédiats ne peuvent non plus se prêter au cross-country, complément indispensable de la mise en train.

De la place pour tout le monde

Or, on veut faire d'abord de Schifffenen un centre d'entraînement, le «Centre national d'entraînement de Barberêche» (restons Romands!). Là intervient le premier atout: on peut entraîner un grand nombre d'équipages sans tourner en rond, sans se gêner mutuellement. Les canots à moteur pourront circuler à n'importe quel moment. Seule leur vitesse est limitée à 15 km à l'heure, sauf au moment des régates (n'oublions pas qu'un «huit» atteint plus de 20 km/h.).

Le projet d'aménagement a été accepté par les propriétaires (EEF) avec un droit de superficie valable trente ans. Les autorités de Barberêche, dont dépend Pensier, ont donné carte blanche. Le département des forêts et des vignes, chasse et pêche de l'Etat de Fribourg a accepté le descriptif. Les pêcheurs, consultés, se sont juste opposés à un balisage permanent. La FSSA et la FISA appuient complètement le projet. Tout semble donc aller pour le mieux... Reste à trouver l'argent, nerf de toute entreprise.

La première étape, devisée à un million, prévoit la construction d'une maison des régates, d'un parc à voitures et à bateaux et de pontons d'embarquement à Pensier, ainsi que l'aménagement d'une estacade de départ à la hauteur de Dürdingen (Guin). C'est cette dernière qui présente le problème le plus important. Elle doit pouvoir se monter et se démonter rapidement d'une part et, d'autre part, s'adapter au niveau des eaux qui varient au maximum d'un mètre. Le balisage n'est pas compté dans cette première étape. Les promoteurs ont prévu le système Albano, qui comprend des flotteurs semblables à ceux délimitant les couloirs dans les compétitions de natation. Enlevé ou posé en deux jours, ce système revient à près de 50 000 francs. On ne peut envisager le balisage aérien que dans un futur assez éloigné, les abords et la largeur du bassin présentant de grandes difficultés.

Exigences internationales

La deuxième et la troisième étape, devisées respectivement à 250 000 et 360 000 francs, comprennent l'installation d'une tour d'arrivée, d'une salle de presse, d'une cabine de reportages, de passages couverts et de tribunes flottantes. Les promoteurs ont abandonné la mise en place de voiles anti-solaires (protection des bateaux) pour des raisons de sécurité.

Le but de ces installations perfectionnées est de répondre aux exigences de la FISA régissant les régates internationales et les championnats juniors. L'article 4 b du Code des courses édicte en effet des règles très précises en ce qui concerne la longueur, la largeur, la profondeur du bassin, les installations de départ et la désignation du vainqueur. L'article en question précise qu'il faudra une photo d'arrivée. L'ACALLSR va plus loin: pour éviter toute contestation, le signal de départ sera enregistré sur bande magnétique, supprimant ainsi les différences inévitables d'intonation et de temps entre chaque juge. Pour répondre à l'article 4 a permettant l'organisation de championnats du monde, d'Europe ou de Jeux olympiques, il manque un balisage aérien qui n'ira pas. On l'a vu, sans difficultés majeures et des haut-parleurs de départ. Mais cela, c'est une autre histoire...

A l'abri des vents

Il faut relever à l'actif du lac de Schifffenen un dernier atout d'une importance vitale pour le déroulement des courses: sa situation géographique et ses abords le mettent à l'abri des airs. On peut pratiquement parler de bassin fermé. Même par forte bise, nous ont assuré les promoteurs, le bassin ne se couvre que de légers frisellis peu importants.

Reste le financement. L'ACALLSR a songé au Sport-Toto, à la fondation pour l'aide sportive suisse et à l'ANEP... Mais, surtout, elle songe à lancer une souscription nationale auprès des entreprises privées, accordant ainsi des parts sociales sur les installations aux souscripteurs.

«Feuille d'Avis de Lausanne»

De nouveau la Coupe !

L'assemblée des délégués de la Ligue suisse de hockey sur glace, à Berne, a décidé d'organiser à nouveau la Coupe de Suisse, qui avait été mise sur pied pour la dernière fois au cours de la saison 1965-66. La décision a été prise à l'unanimité. L'épreuve se jouera après la fin du championnat, entre le 29 janvier et le 11 mars 1972. La formule sera la même que celle des coupes d'Europe de football: matches aller et retour, buts marqués à l'extérieur déterminants en cas d'égalité. Les équipes de Ligue nationale A ne feront leur entrée en lice qu'au deuxième tour. Le calendrier de la Coupe sera le suivant:

Premier tour: samedi 29 janvier et mardi 1er février. — Deuxième tour (huitièmes de finale): samedi 5 février et mardi 8 février. — Troisième tour (quarts de finale): samedi 12 février et samedi 19 février. — Quatrième tour (demi-finales): samedi 26 février et samedi 4 mars. — Final: le 11 mars sur une patinoire neutre à désigner.

«Tribune de Genève»

Ailleurs

La tête et les jambes

Rien n'avait été négligé pour calmer les nerfs de pur-sang des athlètes français qui disputaient les championnats d'Europe à Helsinki.

Jusqu'alors, l'équipe de France emmenait avec elle un médecin généraliste, un kinésithérapeute et un diététicien. Cette année, l'entraîneur Robert Bobin s'est assuré, en outre, les services d'un psychiatre: le Dr Dominique Soty, 31 ans, en dernière année d'internat à l'hôpital de Moulins-Yzeure. Le jeune médecin, au visage de play-boy discret a mis à profit quatre mois de congé sans solde pour sonder le psychisme des athlètes en stage au centre préolympique de Vittel.

Il ne s'agit pas encore de soumettre les sauteurs et les coureurs de fond à des analyses en règle. Simplement, chaque jour pendant le stage de préparation à Helsinki, le Dr Soty, vêtu d'un tee-shirt et d'un pantalon de toile, s'entretenait individuellement avec les athlètes pendant vingt minutes dans le salon du Grand-Hôtel.

Son arrivée n'a pas précisément déchaîné l'enthousiasme. Sur les soixante-dix coureurs, lanceurs et sauteurs de l'équipe de France, vingt seulement sont allés se confier à lui. Les autres se méfient. Ils «n'y croient pas».

Aumônier. Parmi ceux qui ont refusé, le sauteur à la perche François Tracanelli explique: «Moi, pour découvrir mes maladies mentales, j'ai besoin d'amis, j'ai besoin d'un entraîneur. Pas d'un monsieur qui prétend me découvrir en vingt minutes.»

Quant à Jocelyn Delecour, ex-corecordman du 4 x 100 m, il est franchement hostile à la présence d'un psychiatre dans les vestiaires du stade. Il bougonne: «Avant on ne connaissait pas ces gens-là et on courait quand même.»

Henri Elliot, champion de France du saut en hauteur, n'est pas contre, lui. «Ce que je crains le plus pendant l'entraînement, c'est la routine. Il y a déjà un aumônier dans l'équipe (le père Floquet). Alors pourquoi pas aussi un psychologue? Il serait peut-être utile...»

Il y a aussi, pour beaucoup, des craintes, des superstitions (shorts fétiches, pendentifs miracules, geste magique sur la ligne de départ...) qui brisent le moral des champions. Et puis, à la veille des compétitions, au comble de la tension nerveuse, les athlètes souffrent de l'éloignement de leur famille. On se souvient du scandale provoqué par Wadoux à Mexico, quand il avait boudé le village olympique pour s'installer en ville avec sa femme.

Sorciers. Le Dr Soty est là pour réduire les superstitions comme des fractures et mettre du baume sur les plaies affectives. Toutefois, il n'est pas certain qu'il puisse aller au bout de sa mission. Curieusement, ceux-là mêmes — les entraîneurs — qui ont sollicité son concours commencent à avoir des remords d'apprentis sorciers. Les athlètes, c'est leur bien. Ce sont leurs enfants. L'idée que leurs champions pourraient échapper à leur affectueuse tyrannie pour tomber sous la coupe du médecin des âmes les inquiète. «Le psychiatre ne doit pas toucher aux athlètes, mais uniquement répondre à nos questions», déclare sèchement Albert Rivet, qui entraîne les lanceurs.

En tout cas, la semaine dernière à Helsinki, pour Pani, Echevin, Metz, Tracanelli et Sylvie Telliez, tous victimes de claquages ou de déchirures musculaires, si la «tête» a tenu, ce sont les jambes qui ont lâché.

par Jean-Claude Buguin «L'Express»

Le Canada durcit sa position

Les dirigeants du hockey sur glace canadien ont refusé une invitation du président de la Ligue internationale, M. John Bunny Ahearne, de revenir à la compétition internationale sur une base limitée. La décision a été officiellement annoncée par le président de l'Association canadienne de hockey amateur, M. Joseph Kryczka, à l'issue d'une rencontre avec M. Ahearne.

La proposition de la Ligue internationale prévoyait la participation d'une équipe canadienne comprenant des professionnels à une série de matches hors concours, sanctionnés par la Ligue internationale, contre des équipes européennes, cet automne, et l'inscription d'une équipe amateur dans le Groupe B du Championnat du monde 1972.

Expliquant ce refus, M. Kryczka a déclaré: «Le Canada ne peut toujours pas utiliser ses meilleurs joueurs dans les tournois mondiaux.»

On se souvient qu'après s'être retirée de toute compétition internationale en janvier 1970, parce que la Ligue internationale lui interdisait d'aligner des professionnels dans son équipe nationale pour les Championnats du monde, la Fédération canadienne avait décidé, à la fin du mois dernier, d'autoriser à nouveau toutes les formations canadiennes, à l'exception toutefois de l'équipe nationale, à rencontrer en Europe des équipes d'un niveau semblable.

«Tribune de Genève»

Un intéressant projet

La «cité sportive» à Nancy-Thermal

Le sport, longtemps, était considéré par le Français, comme un parent pauvre, inutile. Ce mépris pour la compétition, berçé dans notre pays, entraîne encore des déboires, qui se traduisent par des «lanternes rouges» aux classements internationaux.

Aujourd'hui, si le sport n'est pas encore entré par la grande porte dans nos établissements scolaires, il a acquis droit de cité dans des villes qui, comme Nancy, ont consenti de réels efforts financiers pour des équipements nouveaux.

Dans cette optique vient de prendre forme un projet qui ne date pas d'hier: celui de réunir sous un même toit, les ligues et comités régionaux ou départementaux. La création d'une cité administrative sportive est aujourd'hui possible, l'ORTF ayant libéré les locaux qu'il occupait à Nancy-Thermal.

M. Weille, conseiller municipal, délégué aux sports, en compagnie de membres de l'Office municipal des Sports, s'est rendu sur place, pour étudier les possibilités: au premier étage de l'aile droite, huit grands bureaux et cinq petits sont disponibles; au rez-de-chaussée, la cité pourra occuper huit petits bureaux. Le sous-sol recevra des équipements divers que les clubs, faute de place, remisent en des endroits peu favorables à leur conservation.

Eclatement...

Vers les années 20 — quand le sport en France commença à s'organiser — Nancy, de par sa situation centrale en Lorraine, offrit l'hospitalité à la majorité des organisations sportives qui disposaient d'une structuration administrative.

Le président, le secrétaire et le trésorier faisaient ce travail bénévolement, payant autant de leur personne que de leur portefeuille...

Le football, disposant bientôt de ressources, acquit un immeuble, rue du Grand-Verger; le cyclisme et le basket se logèrent d'une façon moins spacieuse, mais à leur compte. D'autres ligues et comités quittèrent Nancy, pour s'installer au hasard des bonnes volontés: le rugby, à Bâthilly; le tir, à Senones; l'escrime, à Neufchâteau; le volley, à Thionville. Solutions peu commodes pour les adhérents!...

Depuis qu'il est question de créer cette cité administrative sportive, les promoteurs ont déjà enregistré des demandes, émanant de comités désireux de retrouver Nancy comme siège.

...et retour aux sources

L'Office municipal des Sports siégera en permanence dans la cité, de même que les services sportifs de la ville de Nancy. Il est question de donner à cette cité un service qui sera aux sports ce que le centre d'information et de documentation du parc Blondlot est à la jeunesse.

Une salle spacieuse pourra accueillir les conseils d'administration, les différentes commissions et aussi les clubs locaux pour la tenue de leurs assemblées générales.

Les ligues et comités ayant des activités saisonnières, auront la faculté de se grouper administrativement, partager un même secrétariat.

Cette cité, qui sera réalisée à moindre frais, aura l'avantage pour Nancy d'accueillir les dirigeants du sport lorrain ayant à faire dans la capitale.

Des responsables sportifs estiment à dix mille personnes par an, l'afflux qu'entraînera cette création. Dans ce chiffre sont compris les membres de la famille des dirigeants.

«L'Est Républicain»

Pro Juventute

La jeunesse et la société

Divers articles du numéro de juillet-août 1971 de la revue PRO JUVENTUTE — il s'agit en partie de conférences qui ont été données dans le cadre de cours de perfectionnement d'animateurs d'écoles de parents — traitent des aspects particuliers de la critique de la société par les jeunes. Boris Schneider, en se basant sur les résultats d'une enquête, analyse le comportement des jeunes qui critiquent l'école, en donnant la parole à des élèves et en examinant les diverses possibilités de participation et de cogestion. Hans-Ulrich Wintsch examine le comportement de la Jeune Gauche vis-à-vis du mariage et de la famille, alors que Walter Hess exprime son opinion, sous forme de thèse au sujet des fauteurs de troubles parmi les jeunes en Suisse. Le défi aux pères est le sujet d'un article d'Alfred A. Häslar, qui estime que le problème posé par la jeunesse turbulente est en réalité un problème qui met en cause les parents et les aînés. Il résulte d'un sondage d'opinion auquel a procédé cet auteur, aussi bien parmi des bacheliers

et des normaliens des deux sexes que parmi des étudiants et étudiantes de toutes les universités de Suisse, que 61 pour cent des personnes interrogées déclarent entretenir de bonnes relations avec leurs parents, que pour 17 pour cent ces relations sont passables, que pour 14 pour cent elles sont tendues, que pour 2 pour cent elles sont mauvaises et que pour 6 pour cent elles n'existent plus du tout. Quant à Willy Canziani, il analyse les aspects historiques, psychologiques et sociologiques du conflit des générations, alors que Joseph Duss-von Werdt pose la question de la survie de la famille.

Le présent numéro, qui comporte aussi des articles originaux en français et en italien, ne manquera pas d'intéresser tous les lecteurs qui désirent que s'établissent la rencontre et le dialogue avec les adultes de demain. ni.

Répertoire Jeunesse

Cet ouvrage a été élaboré par le Cartel suisse des associations de jeunesse en étroite collaboration avec Pro Juventute. Il réunit d'une manière claire et succincte les mouvements de jeunesse et les institutions d'aide à la jeunesse de notre pays.

Ce répertoire comprend de nombreuses associations de jeunesse, en partie peu connues, et renseigne sur leurs buts et activités sur le plan national, régional ou local.

On y trouve également une cinquantaine d'institutions qui, dans quelque domaine que ce soit, s'occupent de l'aide à la jeunesse. De l'engagement dans les pays en voie de développement, de l'éducation permanente aux vacances et camps de travail, l'éventail est grand.

Une importante catégorie d'institutions est représentée par les services publics en faveur de la jeunesse, offices des bourses, offices d'orientation professionnelle, etc. En outre, ce répertoire renseigne sur les possibilités de formation d'animateurs et de travailleurs sociaux. Y figurent également des adresses de foyers et d'établissements où peuvent se tenir des réunions, cours, journées d'étude et séminaires. Un index alphabétique rend ce répertoire facile à consulter.

Cet ouvrage sera d'une grande utilité pour les animateurs de jeunesse, les travailleurs sociaux et tous ceux qui ont à s'occuper des jeunes.

Volume de 208 pages français/allemand prix 9 fr.

Editions Pro Juventute

Œuvres suisses de lectures pour la jeunesse

Cinq nouvelles brochures OSL et cinq réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du bureau de vente de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, Case postale 8022), dans les librairies et dans les kiosques au prix de 1 fr. l'exemplaire. Nous signalons ici les 3 brochures intéressantes particulièrement le lecteur sportif.

No 879

«Nous allons à ski» par Zimmermann/Curdi; 2e édition.

Série: Sport; Age: depuis 10 ans

Véritable guide pour filles et garçons!

L'auteur nous révèle avec compétence et clarté tout l'art du ski en partant des débuts (premières leçons à ski) pour aboutir à la maîtrise du ski en passant par le déplacement à ski, le freinage, le changement de direction et le saut. Texte et de nombreuses illustrations faciliteront l'instructeur dans sa préparation de camps d'écoles de ski.

No 1136

«Deux jours au cirque» par Isa Hesse/François Rostan;

Série: Voyages et aventures; Age: depuis 10 ans.

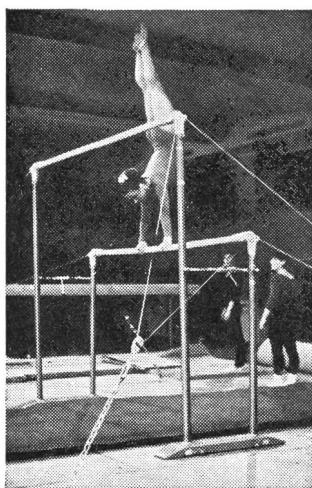
Cette brochure vous parlera d'un petit artiste déjà capable de présenter chaque soir son numéro. Avec son père et son frère il s'entraîne sans relâche au saut et à l'acrobatie sur un cheval au galop. Après bien des exercices il sera admis à l'école du manège avec six autres élèves. Vous apprendrez aussi à quoi s'occupent les gens du cirque au cours d'une longue journée de pluie. Puis viendra le moment de démonter la tente et de reprendre la route.

No 1137

«Gens de voyage» par Fritz Aebli/François Rostan.

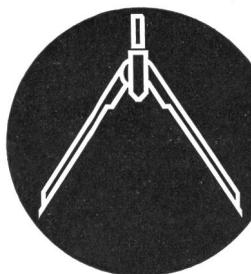
Série: Jeu et distraction; Age: depuis 10 ans.

Cette brochure vous parlera d'un cirque et d'un train. Le montage de la tente, le dressage des chevaux, les clowns et aussi l'activité d'un directeur de cirque, tout cela est décrit. Mais ce qui vous passionnera le plus c'est sans doute le train aux wagons spéciaux et leur déchargement. Et vous saurez aussi comment sont construits ces wagons particuliers aux choses et aux animaux d'un cirque.



Fabrique d'engins de gymnastique

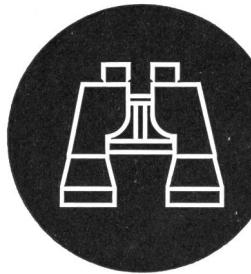
Alder & Eisenhut AG
 8700 Küsnacht-ZH
9642 Ebnet-Kappel-SG Tél. 051 / 90 09 05
 Tél. 074 / 324 24



Compas
Kern:
davantage
de plaisir
au travail

Kern & Cie S.A.
5001 Aarau

Kern
SWISS



Jumelles
Kern:
davantage
de joie
aux loisirs

CLICHES ET PHOTOLITHOS MOSER + CIE

votre
photograveur

pour une
publicité efficace

21, rue du Faucon
tél. 032 41 83 83
2500 Biel

ADMINISTRATION DES ÉCOLES DE LA VILLE DE ST-GALL

Pour le début de l'année scolaire 1972/73, le poste de

maître de gymnastique

est à repourvoir à l'école secondaire des garçons Bürgli de St-Gall. Une nouvelle halle de gymnastique sera à disposition. Des leçons pourraient éventuellement être données dans une autre branche.

Traitements selon l'échelle des salaires du personnel de la ville. Une aide importante peut être apportée en cas de formation complémentaire.

Les offres, avec curriculum-vitae, copies de certificats, les renseignements concernant la formation et l'activité jusqu'à ce jour, l'horaire actuel ainsi qu'une photo sont à adresser jusqu'à fin octobre 1971 au secrétariat des écoles de la ville de St-Gall, Scheffelstrasse 2, 9000 St-Gall (téléphone 071 / 21 51 21).

Le secrétariat des écoles